

**Zeitschrift:** Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne  
**Herausgeber:** Société Oeconomique de Berne  
**Band:** 1 (1760)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Continuation du mémoire sur les défrichemens  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-622873>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

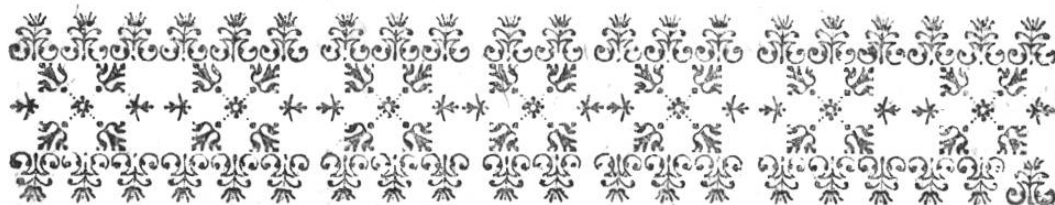
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## XXIX.

CONTINUATION  
DU MEMOIRE

## SUR LES DEFRICHEMENS.

---

**D**ANS les Provinces & Pais , où il n'y a point de fillons , & où l'on laboure en planches , ou tout à fait à plat, (a) pour semer ensuite avec la herse, je

(a) L'excellent Auteur de ce Traité , parlant souvent d'une charrue à deux oreilles , ou d'une manière de semer en planches & en fillons , le traducteur , persuadé de l'importance de la chose , a pris la liberté de lui en demander l'explication ; d'autant plus , que tout ceci est absolument inconnû aux cultivateurs de la Suisse. Voici ce que Monsieur *de Turbilly* a bien voulu répondre à ces questions. C'est le précis d'une lettre infiniment obligeante dattée du 20. Octobre de cette année.

” JE viens à la charruë à deux oreilles , dont on se fert dans mon pais , c'est - à - dire , en Anjou , ainsi qu'en plusieurs autres Provinces de ce Royaume , où l'on laboure les terres en fillons ; car dans les pais , où l'on laboure les terres à plat , ou en planche , elle n'est pas d'usage , n'étant point nécessaire ; c'est par cette



## année le défrichement en fillons avec une char- ruë

est retenuë avec l'avant train, par un grand anneau de fer, dans lequel elle passe, & qui est au bout, d'une grosse chaîne de fer, courte, qui s'attache à cet avant train; ladite perche a plusieurs trous, dans lesquels on passe une grosse cheville de fer, appelée jauge, pour l'affujettir avec l'anneau, & lui donner plus ou moins de jeu & d'aifance, suivant le besoin.

**J**E vous observerai ici, que la charruë à une oreille, nommée verfoir, dont on se fert en Anjou, & dans les Provinces voisines, est équipée de la même façon, que celle que je viens de décrire, à la différence seulement, que son focq n'a qu'une oreille du côté droit, & une épaule du même côté.

**P**OUR labourer en fillons, on ouvre communement en Anjou les terres avec ce verfoir au mois de Mars, en passant deux fois dans chaque fillon, c'est-à-dire, une fois de chaque côté; vers le milieu ou la fin du printems, on donne un second labour, avec la même charruë; & ensuite successivement, un ou deux autres, dont l'un en traversant, pendant les chaleurs de l'été, s'il se trouve beaucoup d'herbes, dans la terre; mais si cette terre est en bon état, la plupart des colons, n'y donnent que les deux premiers labours; dans ce cas là, ils n'ouvrent leur terre, que vers le milieu du printems, & ne donnent leur second labour, qu'environ au milieu de l'été; entre tous ces labours, ils ne manquent pas de passer la herse sur les terres. Le tems de la semaille, qui en Anjou se fait pendant le mois d'Octobre, étant arrivé, ils passent encore la herse, pour la dernière fois, répandent sur leurs champs les fumiers qu'ils y avoient voituré peu auparavant, lesquels étoient déposés en divers petits tas, & sement ensuite le bled, soit froment ou seigle, sur cette terre couverte de fumier.

**A**LORS ils se servent de la charruë à deux oreilles, décrite ci-devant, pour enterrer cette semence, & former de nouveau les fillons dont j'ai parlé, qui avoient



## marquée, fauf à fe conformer dans la fuite à l'ufage

l'endroit, où il doit former une raye; quelque fois ces planches font plus élevées dans le milieu, ce qui fe fait en enfonçant diverfement, & non également la charruë, dont on change de trou la groffe cheville de fer, apellée jauge, qui paffe dans la perche, ainfi que je l'ai expliqué plus haut, en donnant la description de la charruë à deux oreilles.

QUAND le laboureur en queftion a fini fa planche, il va commencer celle qu'il veut former à côté, dans le milieu, & la fait de la même manière, qui vient d'être marquée, il en agit ainfi fucceffivement, & de cette façon il fe trouve confequemment une rigole, entre chacune des planches.

ON donne de la même manière plufieurs tours de charruë fucceffivement felon le befoin, à ces planches, & l'on a foin d'y paffer auffi la herfe, entre ces tours de charruë, l'on y voiture, repand, & enterre le fumier par un labour, avant de femer; lors de la femaille, plufieurs enterrent le grain par un dernier tour de charruë, & herfent enfuite légèrement le même terrain pour l'emotter; d'autres ne fe fervent pour enterre le bled, que de la herfe uniquement, qu'ils chargent en ce cas là convenablement fi elle n'est point affés lourde, & ont foin que fes dents foyent fuffifamment longues; tous ont l'attention de faire paffer la herfe d'un bout à l'autre des planches, en allant & revenant, & non en travers, pour ne pas combler les rigoles qui les feparent, & qui doivent fervir d'écoulement aux eaux de pluye, de neige &c. Pour achever de fe délivrer de ces eaux, on est quelque fois obligé, de faire immédiatement après qu'on a enterré la femence, d'autres rigoles, qui traversent ces planches, fuivant les pentes du terrain: on trace ces dernières rigoles, avec la même charruë, en allant & revenant d'un bout à l'autre; des bécheurs les finiffent, avec le pic, ou la béche, en obfervant de couper la terre, dans les endroits ou les premières  
rigoles,

**Usage des lieux.** Je donne cet avis pour le mieux : on se trouvera bien de le suivre, l'on  
LII 4 épargnera

rigoles , situées entre châte planche , les joignent ; afin que l'eau ne soit retenuë nulle part.

**V O U S** me mandés, Monsieur, que dans la Suisse, malgré les différentes especes de terres , qui se rencontrent souvent dans un même champ , principalement dans les montagnes , tous les labours se font généralement à plat ; cela me surprend , & m'étonneroit bien davantage , si je ne connoissois pas , beaucoup d'autres pais , qui suivent aveuglement , & même avec entêtement , de vieilles pratiques uniformes , quoiqu'ils reconnoissent quelque fois en eux mêmes , que ces pratiques uniformes , ne scauroient être bonnes dans tous les fonds , dont la diversité demande des changemens , qui leur conviennent ; les habitans de ces pais agissent aussi peu conséquemment , qu'un cuisinier qui ayant un grand repas à apprêter , ne feroit qu'une sauce pour tous les ragouts. J'ai voyagé autre fois , dans votre Canton , & si jamais je m'en trouvois à portée j'y retournerois avec grand plaisir , pour avoir l'honneur de rendre mes devoirs , aux dignes membres de nôtre Société ; j'ai voyagé , dis - je , Monsieur , dans votre Canton , & je ne pense pas , que la façon de labourer à plat , soit convenable , pour toutes vos terres , quoique je la croye bonne pour une grande partie , il s'en trouvera cependant beaucoup à ce que je présume , qu'il feroit à propos de mettre les unes en planches , & les autres en sillons. La Société rendra un grand service à la Suisse , en recherchant les moyens , d'adapter châte culture , à chacune des especes de terres , qui lui fera la plus propre. Je conviens que cette recherche fera longue & penible , mais pour la faciliter , il faut d'abord convenir des principes qui doivent servir de regle à ce sujet. J'en ai marqué plusieurs dans mon ouvrage , peut-être y en a-t-il encore d'autres , en tout cas , il est toujours indispensable , de se pourvoir d'abord de sondes , pour connoître à peu de frais , les différentes couches , de l'intérieur de la terre , par les raisons deduites dans le même ouvrage. „

épargnera la plus grande partie des frais du labourage, les cendres s'évaporeront moins, & elles conserveront davantage leur qualité. Si malgré ces raisons, l'on veut absolument suivre, dès cette première année, la pratique de ces Provinces & pays. dans ce cas-là, aux environs de la Saint Jean, aussitôt que les fourneaux feront refroidis, l'on commencera d'en faire regaler les cendres de la façon que j'ai déjà expliquée, sans en laisser dans les places où étoient les monceaux. Immédiatement ensuite l'on donnera au terrain, avec les précautions ci-devant marquées pour les sillons, un tour de charruë fort léger pour enterrer les cendres. On n'en fera regaler chaque jour qu'autant que chaque charruë en pourra recouvrir pendant la même journée; quelques jours après ce premier tour de charruë l'on en donnera un second plus profond, du même sens, & l'on continuera ainsi successivement, en mordant plus avant dans la terre, jusqu'à la profondeur convenable, d'en donner deux autres de l'autre sens, c'est-à-dire en traversant les premiers; après quoi, par un cinquième labour, on remettra les rayons ainsi qu'ils étoient d'abord. Entre ces cinq tours, l'on herfera plusieurs fois, avec des herfes d'une pesanteur proportionnée à la force de la terre; & s'il se trouve de grosses mottes que la herse n'ait pu casser, on les fera briser avec des tranches par des femmes & des enfans, étant nécessaire de pulveriser le plus qu'il sera possible la terre. Je dis le plus qu'il sera possible, parce que cette première année,



née, l'on ne sçauroit en venir parfaitement à bout.

LES mêmes femmes & enfans épierrent aussi à mesure le terrain, s'il en est besoin. Chaque labour faisant sortir successivement les pierres sur la superficie, on leur fera seulement ôter, ainsi que je l'ai dit, celles plus grosses que le poing. Chaque femme & enfant sera pourvu à cet effet, d'un panier proportionné à sa force; les plus foibles mettront les pierres dans les paniers, les plus forts iront les vider sur les tas qu'on en formera d'espace en espace; une ou plusieurs charrettes viendront ensuite chercher ces pierres pour les voiturer où l'on en aura besoin, & si l'on n'en avoit point affaire, on les mettra dans des trous qu'on fera sur le terrain même, & qu'on recouvrira de terre suffisamment pour le passage libre de la charruë, comme je l'ai expliqué ci-devant. S'il se trouvoit des pierres trop grosses pour que les femmes & enfans pussent les porter, les charretiers les prendront eux-mêmes en passant, & dans le cas, où il s'en rencontreroit sous terre de si énormes que les hommes ne pussent les remuer ou les charger, alors on les leur fera briser avec des massuës & autres outils de fer nécessaires, ou même éclater avec de la poudre à canon, si ce sont de très-grosses roches; rien ne devant arrêter dans le cours de cette entreprise. La même chose aura lieu pour les terres semées en sillons, dont j'ai parlé ci-devant.

LE tems de semer le défrichement, cette première année, fera toujours, par les raisons que j'ai déduites, quinze jours après celui où l'on sème ordinairement dans le pais, les bleds de la même espece. Quelques jours auparavant, l'on y donnera encore un tour de charruë; après quoi, par un tems convenable, l'on semera le bled, froment ou seigle, à demi-semence, ainsi que je l'ai dit plus haut; & l'on enterrera ensuite ce grain, soit avec la charruë, s'il en est besoin, soit avec la herse. L'on tracera aussitôt sur ce terrain, dans les endroits où il sera nécessaire, des rigoles de la façon dont j'ai marqué, pour en tirer l'eau pendant l'hyver, & on les perfectionnera. S'il reste quelques mottes trop grosses dans le champ, on les fera briser par les mêmes femmes & enfans. Ce défrichement étant ainsi semé, il n'y aura plus rien à y faire jusqu'à la recolte.

APRES avoir expliqué les différentes façons de semer avec des harnois les défrichemens, il est nécessaire que je parle des terres qu'il faut semer toujours en sillons & de celles qu'il est plus à propos de mettre en planches, ou de semer tout à plat avec la herse. Cette discussion préliminaire auroit dû être placée plutôt; je ne l'ai point encore agitée pour ne pas interrompre le fil des différentes opérations de ces défrichemens. Certainement si toute chose étoit égale, je préférerois aux sillons, la façon de semer les terres en planches ou tout-à-fait à plat avec la herse. Les semailles avec la herse ont deux avantages :

ges : le premier est d'y gagner un tour de charruë , mais le second est plus essentiel. Cette opération intéressante, demande un tems fait exprès , la pluye & le vent y font presque également contraires , un grand calme & du brouillard point trop épais conviennent le mieux. La terre ne doit être ni trop sèche ni trop mouillée. Quand on sème dans ces heureux instans , le bled germe & lève presque tout de suite , ainsi que je l'ai souvent éprouvé. La herse met à portée de profiter de ces momens précieux. Châque paire de bœufs ou chaque cheval en conduit alors une, qui recouvre tant de grain que les semailles peuvent se faire quelquefois dans un seul jour favorable , si le domaine n'est pas bien grand.

LES semailles qu'il faut faire nécessairement avec la charruë dans les terres qu'on met en sillons sont bien plus longues ; elles durent souvent deux semaines dans les domaines d'une certaine étendue , parce que la charruë demande plus de bœufs ou de chevaux que la herse ; ne va pas si vite , & ne recouvre pas à beaucoup près autant de grain ; l'on ne peut profiter aussi aisément du tems convenable , à moins qu'il ne soit assez long, tel est l'inconvénient des sillons. Ce n'est point cependant cela qui doit décider , non plus que la qualité de la superficie de la terre grasse ou maigre, sablonneuse, ou forte ; c'est le fond qu'il faut faire sonder en différens endroits , à quinze ou vingt pieds de profondeur , soit par des trous , ou pour moins de frais , avec la sonde dont j'ai parlé.

IL y a des terres qui demandent d'être mises en sillons, & d'autres en planches, ou tout à fait à plat. Toutes celles où l'on trouve à quelques pieds de profondeur un lit d'argile, de glaise ou d'autre terre grasse & compacte, qui garde l'eau, sans qu'elle passe ou filtre au travers, exigent des sillons, pour en égouter cette eau, qui ne pouvant pénétrer dessous, assez avant pour s'y perdre, les rend trop humides, reflue souvent en hyver sur la superficie & y séjourne, surtout dans les années pluvieuses. Telle est la qualité de la plus grande partie des fonds, en Anjou, au Maine, en Tourraine & dans diverses autres Provinces & Pais, qui sont en sillons, & où j'ai fait sonder en différens endroits. Il seroit imprudent d'y détruire cette pratique, l'eau feroit alors plus de tort, & les récoltes seroient moindres.

J'OBSERVERAI au sujet des sillons, que la plupart des laboureurs les font indifféremment d'un sens ou de l'autre, selon leur routine ou leur caprice. La direction des sillons n'est cependant point indifférente: Lorsqu'il n'y a pas d'empêchement, c'est-à-dire, dans un terrain uni, il est essentiel de les aligner toujours du Septentrion au Midi, & non de l'Orient à l'Occident. Ceux qui sont dans cette seconde disposition, ne présentent en hyver, qu'un côté au soleil, qui le dégèle du moins en partie aux environs de Midi: la nuit suivante, ce même côté régèle, le soleil le dégèle encore quand il reparoit; cette opération du soleil souvent réitérée, met le bled,  
pour

pour ainsi dire, entre deux glaces, & le fait périr la plupart ; de façon que dans le haut tems, il ne s'en trouve presque plus de ce même côté des fillons ; ce qui diminue la récolte de près de la moitié. Ceux qui sont alignés du Septentrion au Midi ne courent pas le même risque, ils ne présentent que leurs pointes au soleil, leurs côtés n'essuyant ses rayons qu'obliquement, n'en sont pas échauffés, & dégèlent de même ; le bled y est toujours égal, & la récolte meilleure. J'ai fait disposer de cette façon dans les endroits où il n'y avoit pas d'empêchement, tous les fillons de mes terres disposés différemment. Je m'en suis très-bien trouvé. L'on en usera ainsi pour les défrichemens, même dans ceux qu'on fera en planches ; quoique cette observation n'y soit pas, à beaucoup près, d'aussi grande conséquence. Elle devient inutile dans les montagnes & coteaux, cette position y forme empêchement. Il faut bien se garder d'y faire les fillons du haut en bas, la pluie dégraderoit la terre & en entraîneroit dans la vallée, tous les engrais. L'on doit dans ces terrains, pratiquer les fillons en travers des pentes, non-seulement pour éviter l'inconvénient ci-dessus ; mais encore pour la facilité des harnois de labourage, qui ne fatigueront pas tant. L'on y fera dans les endroits nécessaires, quelques rigoles traversantes les fillons, non en ligne directe, mais en zigzag, pour éviter le ravage de l'eau, si elle y rouloit trop rapidement. Les terres qu'il convient de mettre en planches ou de labourer tout à fait à plat, sont

font celles où l'on trouve, à quelques pieds de profondeur, des carrières ou un lit suffisamment épais de pierres, de tuffes, de sable, & de toutes autres especes de terres point compactes, au travers desquelles l'eau filtre aisément. Il seroit inutile de faire des sillons dans cette espece de terrain: Tel est celui des environs de Paris & de diverses Provinces & Païs, qui sont labourés en planches ou tout à fait à plat, & où j'ai fait sonder en différens endroits. Ceux dans lesquels l'eau passe le plus vite, doivent être à plat, & ceux où elle filtre plus lentement, en planches.

VOILA l'origine des terres labourées en sillons, en planches & à plat. Tels sont les motifs qui ont déterminé nos anciens; ils sont sages & pris dans la nature de la chose même. Ce n'a point été l'effet du hazard ou de la routine, comme bien des gens se l'imaginent. Je ne dis pas que cette étude de l'intérieur de la terre ait été constamment suivie par tout, & qu'il n'y ait bien des cantons où l'une de ces façons de labourer a lieu, pendant que ce devoit être l'autre. Souvent dans le milieu d'un Païs & même d'un Domaine, où l'on suit une pratique avec raison, il s'y trouve enclavé des fonds qui en exigeroient une différente; mais ce détail suffira à tout le monde & dans tous les Païs, pour sçavoir de quelle façon il faudra labourer les défrichemens, & connoître au moyen de la sonde, si celle qu'on suit dans le Canton, est la plus convenable pour l'espece du terrain.

QUANT

QUANT aux petits propriétaires & fermiers, qui ont peu de terres & les labourent avec les bras, soit en se servant du pic ou de la tranche, soit en y employant la pèle, la bêche ou autre outil, lorsqu'ils auront défriché de la manière ci-devant marquée un morceau de terrain, & qu'ils voudront le semer de l'une des façons que je viens de rapporter, ils ne manqueront pas, en le travaillant, de bien mêler la cendre avec la terre, dont ils ôteront toutes les pierres & racines. Ce seront eux qui recueilleront proportionnellement le plus de bled, dès la première année, les fonds se remuant infiniment mieux avec les bras, qu'avec la charruë. Si l'on pouvoit cultiver ainsi toutes les terres, elles produiroient beaucoup davantage.

J'E ne dis rien du choix & de la préparation des semences, parce que ce sont des choses connues de tout le monde: je recommande seulement d'y donner la plus grande attention, & de n'y rien épargner.

A l'égard de l'espece de bled qu'on semera d'abord la première année dans le défrichement, cela dépendra de la qualité de la terre; celle qui sera tout à fait grasse portera du froment; celle qui ne le sera pas tant, produira du méteil, c'est-à-dire, un mélange de seigle & de froment, plus ou moins fort de l'un ou de l'autre grain, en raison du degré de graisse de la terre; celle qui se trouvera de moindre qualité & ne sera point grasse, ou que très-peu, rapportera du seigle; l'on en jugera sur  
le

le terrain même après l'opération du brûlis. En général à moins que la terre ne soit excellente ou de cette sorte de sable gras, tel que l'on en voit dans la vallée de Beaufort en Anjou, & dans quelqu'autres Païs, lequel malgré son nom de sable, est le meilleur de tous les fonds, pour le froment & autres productions; je conseille de semer toujours par préférence cette première fois, du seigle. L'on fera du moins certain qu'il réussira. L'année suivante l'on connoitra mieux par sa production & les labours, la portée & la qualité de cette terre, l'on fera alors bien plus en état de prendre sans risque un parti décisif. J'en ai usé ainsi dans mes défrichemens. J'ai éprouvé aussi, que le seigle réussit communement beaucoup mieux que le froment, dans l'espece de terres légères & sabloneuses, dont je traite présentement. Lorsqu'elles sont dans la suite bonnifiées à un certain point, elles deviennent propres à porter du méteil, & après cela du froment; mais quand elles ne produiroient toujours que du seigle, cela ne feroit pas une grande différence pour le profit, ainsi que je l'ai dit ci-devant.

JE viens à la récolte du défrichement, semé en fillons avec la charruë; elle se fera toujours par la raison que j'ai dite, environ quinze jours avant celle des autres bleds de même espece du canton, ce qui procurera deux avantages: le premier, de donner du tems d'avance pour les labours; le second, de trouver des journaliers bien plus aisément & à meilleur marché pour scier ou couper le bled:

méthode



méthode que je préférerais toujours à la métive, c'est-à-dire, à la façon de donner son bled à couper & à battre à des hommes, qui en prennent pour leur salaire & nourriture une partie; ainsi qu'on le pratique en Anjou, où on leur donne le septième du bled. La même chose est d'usage dans le Maine, la Touraine, le Poitou, partie de la Bretagne & autres Provinces circonvoisines. Il y a même des endroits où la portion de ces métiviers est plus forte.

J'AI abandonné cette pratique, ayant reconnu par une expérience de plusieurs années, qu'il y a beaucoup de profit à tous égards, à faire couper son bled par des journaliers à prix d'argent. Je donne alors douze sols par jour aux hommes, & dix sols aux femmes en état d'y travailler. J'y employe aussi pour un prix proportionné les enfans allés forts. Les mêmes hommes peuvent, si l'on veut, battre le bled tout de suite, comme c'est la coutume du pais d'Anjou; mais lorsqu'on a des granges allés vastes, il est plus avantageux de remettre cette besogne à l'hyver, par plusieurs raisons généralement connues. C'est le parti que j'ai pris & que je conseille à tous ceux qui auront des granges suffisantes de suivre. Quand même les journaliers couteroient plus cher dans un autre pais, soit qu'on les paye partie en argent & partie en nourriture, soit qu'on ne leur donne que de l'argent, ce qui est plus commode, l'on se trouvera toujours mieux de s'en servir que des métiviers.

CEUX-ci ont grand soin pour leur profit particulier, de se mettre en petit nombre, lorsqu'ils font leur marché; comme ce nombre ne peut plus s'augmenter, cela rend leur besogne longue; s'il arrive des pluies pendant ce tems-là, le bled germe dehors, à la grande perte du propriétaire ou fermier, qui, à moins de pluie continuelle, n'est point exposé à cet accident, lorsqu'il employe des journaliers, parce qu'il peut en mettre d'abord la quantité qu'il juge nécessaire, & l'augmenter ensuite dans les cas pressants. Il fait le premier beau tems, pour faire faire diligemment son ouvrage: pourvû qu'il y veille, son bled est mieux coupé par ces gens-là, qui n'ont pas le même intérêt que les autres à passer par-dessus le moindre pour gagner davantage, & il est ramassé bien plus promptement.

LES pauvres païsans des endroits où les métives ont lieu, ne doivent pas craindre que ce changement dans la façon des récoltes leur nuise; bien loin de leur porter aucun préjudice, il leur deviendra utile: plus ils sont pauvres, plus l'on doit veiller à leurs intérêts, & tâcher de leur procurer par le travail non-seulement une subsistance honnête, mais encore de l'aïfance. Ce seront toujours eux qui couperont & battront les bleds comme auparavant; leurs femmes & leurs enfans déjà forts aideront à scier ces grains. On les employe très-rarement dans les endroits, dont je parle, à cet ouvrage, à cause de la jalousie & méfintelligence ordinaire des métiviers, qui

qui mettent ces femmes & enfans dans le cas de n'avoir presque rien à faire pendant l'été, & de perdre le tems précieux de la moisson, à glanner de côté & d'autre; chose qui doit être uniquement réservée pour l'espece de pauvres réduits à la charité publique, c'est-à-dire pour ceux hors d'état de travailler.

IL résultera encore de cet arrangement, un avantage très - considérable pour ces païsans, en ce que les propriétaires ou fermiers, se trouvant plus à leur aise, parce que leur récolte aura été ramassée sans perte, ils seront en état d'employer toute l'année, des journaliers à différens ouvrages, ce qu'ils ne pourroient faire s'ils étoient mal dans leurs affaires, comme il leur arriveroit souvent en se servant de métiviers, dans les années pluvieuses, où partie de leur bled seroit gâtée. Il y a une connexité entre les gros propriétaires qui font valoir, lesquels je place ici avec les bons fermiers d'une part, & les pauvres païsans ou journaliers d'autre part; laquelle connexité fait que la subsistance de ceux - ci, dépend de l'aisance de ceux - là. Il ne faut qu'avoir demeuré dans les Provinces de l'intérieur du Royaume, pour être convaincu de cette vérité: l'équilibre doit être soigneusement maintenu entr'eux; le bonheur des campagnes en dépend; dès que la balance panchera d'un côté ou de l'autre, tout ira mal. Cette dissertation sur les métives, m'a paru nécessaire, parce qu'il est fort intéressant pour le bien général, & celui des habitans de chaque Province en particulier, que les grains soient ra-

massés avec le plus de diligence , & le moins de perte possible.

CET objet mérite une grande attention : quand le bled est à bon marché , les métiviers font les renchéris , & en laissent beaucoup perdre ; c'est bien pis dans les années de cherté. J'ai vû plusieurs fois de ces métiviers , refuser alors de couper des bleds , quoiqu'ils s'y fussent engagés auparavant ; engagement qu'on ne pouvoit leur faire tenir , même par les voyes de la Justice , attendu qu'ils n'avoient pas de quoi répondre des frais. Leur raison étoit , qu'ils ne jugeoient pas ces bleds assés beaux pour y pouvoir gagner autant qu'ils auroient voulu. Les propriétaires ou fermiers , ayant compté sur ces gens-là , & ne s'étant point précautionné d'avance pour avoir des journaliers , ne pouvoient souvent en trouver à tems , ou suffisamment ; de façon que leurs bleds étoient perdus , du moins pour la plus grande partie , ce qui augmentoit encore la famine dans le país. Combien de bled ne se perd-t-il pas dans le Royaume de cette façon. Il importe également à tous de concourir pour réprimer cet abus , qui cause un dommage considérable , & d'autant plus fâcheux que personne n'en profite.

JE reviens aux journaliers employés à la récolte du défrichement ; ils pourront cette première année , couper le bled , soit froment ou seigle , à chaume perdu , c'est - à - dire le plus près de terre qu'il y aura moyen. C'est-là le mieux pour ne point perdre de tems :  
cela

cela épargnera d'ailleurs les frais de faire faucher le chaume, qui dans ce commencement est de peu de valeur. Si cependant on en laisse, on pourra le brûler s'il se trouve assés épais pour que le feu y prenne. Dans le cas où l'on en auroit absolument besoin pour des litieres, car il ne peut servir à nul autre usage, on le fera couper ou arracher diligemment par des gens qui suivront les moissonneurs, s'agissant de labourer promptement. Aussi - tôt que le terrain sera vuide, l'on y donnera un premier tour de charruë léger pour enterrer les racines du chaume.

QUELQUES jours après, il en faudra un second du même sens, & avec la même charruë, qu'on enfoncera un peu davantage; ensuite l'on en donnera toujours en enfonçant jusqu'à la profondeur convenable, deux autres de l'autre sens, c'est-à-dire en traversant les premiers; après quoi par un cinquième labour, l'on remettra les rayons du même sens qu'ils étoient d'abord. Entre ces cinq labours qui se feront avec la charruë à une oreille, & les précautions marquëss plus haut au sujet des pierres & racines, l'on passera plusieurs fois la herse sur le terrain, ainsi que je l'ai déjà dit; tous ces tours de charruë & de herse ameubliront la terre & la mêleront également avec les cendres. Si ce terrain doit demeurer en fillons, cela suffira jusqu'au fixième labour, qu'on lui donnera quelques jours avant de l'ensemencer, & qui sera suivi du dernier, qui se fera avec la charruë à deux oreilles pour enterrer le bled; mais s'il doit

être semé en planches ou tout à fait à plat, l'on se conformera à ce que j'ai détaillé à ce sujet, en parlant des terres cultivées de cette façon. De quelque manière qu'un défrichement labouré avec la charruë soit ensemencé, il ne faudra pas, à beaucoup près, autant de monde pour l'émotter cette année, qu'il en avoit été besoin la précédente. A l'égard de la quantité de semence, l'on en mettra un peu plus que la première année, c'est-à-dire, environ un tiers moins qu'on n'en employe ordinairement dans le país pour semer, dans la même espece de grain, une semblable étendue de terre.

QUANT aux morceaux de terrain travaillés avec les bras, dont j'ai fait mention, comme ils acquierent bien vite un plus grand degré de perfection que les autres, & qu'ils se conservent très-longtems, on les cultivera toujours dans la suite dans le même goût qu'au commencement, & l'on y menera de tems en tems des engrais; car je présume qu'on ne leur fera porter que du bled, des légumes, ou autres productions les plus cheres, auxquelles ils deviennent communément propres. Ce seroit dommage de les mettre en bois.

EN parlant de l'ensemencement des bleds, dans le défrichement labouré avec la charruë, je n'ai point dit d'y voiturer de fumier, parce qu'il n'en a pas besoin. Si on veut le semer dans la suite en bois, opération qui ne doit se faire qu'au bout d'un certain tems, c'est-à-dire,

dire, après qu'on aura épuisé le fonds en grain ; cet épuisement, loin de lui faire tort, le rendra au contraire bien plus propre à produire du bois, que si l'on y en semoit d'abord ; chose que je ne conseillerai jamais. La terre n'étant point encore alors suffisamment ameublie, elle ne le devient que par la culture des bleds continuée durant quelques années. L'on aura foin, pendant ce tems-là, de bien façonner cette terre, ainsi que je l'ai expliqué, pour en retirer tout le plus qu'on pourra, tant en bled, soit froment, méteil ou seigle, qu'en autres grains. La moindre rapportera trois ans de suite, & l'autre quatre ou cinq ans, quelquefois même plus long-tems.

LA première recolte ne fera pas la meilleure ; elle fera souvent médiocre, le terrain n'étant pas encore suffisamment en guéret ; elle suffira cependant pour dédommager de la totalité, ou du moins de la plus grande partie des frais du défrichement. La seconde se trouvera beaucoup plus abondante, & sera toute, ou presque toute, en pur profit. La troisième sera encore bonne, ainsi que les suivantes, si le fonds a la force d'en supporter plus long-tems ; l'on pourra même, la dernière année, y semer avec le bled, du gland, des chataignes, de la faisne, & autres bois propres à la qualité du fonds. A la recolte, l'on coupera ce bled assés haut, pour ne pas offenser le jeune plan. Bien des gens sèment ainsi du bled avec du bois, prétendant que l'un n'empêche pas l'autre de venir.

J'EN ai fait l'épreuve : j'ai trouvé que le bled attiroit les bestiaux en dommage, & leur faisoit souvent sauter les fossés de clôture, & brouter le jeune plan de bois, à moins qu'on n'eût une attention extrême à le garder. D'un autre côté, comme l'on étoit obligé lors de la recolte, de couper ce bled assés haut, par la raison que je viens de marquer, les épis les plus courts restoient, & il s'en égrenoit encore beaucoup d'autres sur le terrain. Ce grain ne manquoit pas d'y lever successivement. Il dégénéroit ensuite en herbe, qui tiroit les sucçs de la terre, faisoit grand tort au plan, & avoit le même inconvénient d'attirer les bestiaux, sur-tout au printems, où les prés sont défendus, & où il y a peu de pâtures. Après m'être donné bien des soins pour détruire toutes les semences d'herbes, j'avois le chagrin de les voir renaître, au grand détriment de mon semis de bois. Le parti que j'ai pris, & que je conseille à tout le monde de suivre pour le plus sûr, a été de semer le terrain en bled, le nombre d'années que j'ai marqué, c'est-à-dire, suivant sa force. Après la dernière recolte, j'ai fait faire les labours aussi soigneusement qu'à l'ordinaire, & dans la même quantité que si j'avois voulu y remettre du bled; mais au lieu de cela, j'y ai semé, dans la saison convenable, du bois tout seul, qui a été recouvert par la herse dans les endroits secs, & par la charruë dans ceux trop humides, qu'on a laissés en fillons. Les semis que j'ai fait de cette façon, ont beaucoup mieux



mieux réüffi, & font venus plus promptement que les autres ; les bestiaux n'y ont causé aucun tort, attendu qu'il n'y a point d'herbe. Il se passera encore bien des années avant qu'elle y repousse, l'action du feu la détruisant pour très-long-tems. Ces semis, qui ont été récepés au bout de trois, quatre & cinq ans, proportionnellement à leur vigueur, seront alors hors de danger ; c'est un plaisir de les voir à présent. Il y a de différentes especes de bois, selon les différentes qualités de chaque terrain ; je ne les ai point fait biner, ni labourer la seconde & la troisième année, comme c'est l'usage ; cette dépense auroit été inutile & peut-être même nuisible à leurs racines.

LA terre qui a été défrichée par l'opération du feu & cultivée ensuite, comme je viens de l'expliquer, se met pour du tems si parfaitement en guéret, & acquiert une propriété si favorable, que le bois y prospere à souhait. Après avoir pratiqué plusieurs autres façons d'en semer, tant avec la charruë qu'avec la tranche, la bêche & autres outils, j'ai reconnu que celle-ci étoit la meilleure, la plus sûre & la plus prompte. Les bois semés de cette manière, devancent même en peu d'années, ceux qui ont été plantés ailleurs en même tems, & à grands frais, de plants enracinés déjà forts, & qu'on a eu soin de biner & de labourer souvent ; ils sont toujours plus beaux que ces derniers, deviennent plus hauts, plus droits & d'une plus belle écorce. Tous les défrichemens qu'on

mettra de cette façon en bois réüssiront également : on n'y doit cependant employer, à moins de raisons particulières, que les moindres fonds, le bled méritant sans contredit la préférence.

**CONSEQUEMMENT** à ce motif, si l'on destine le défrichement labouré avec la charruë, à porter toujours du bled, soit froment, méteil, seigle ou autres grains, & que la terre ne se trouve pas d'un degré de bonté suffisant ou convenablement engraisée par une grande quantité de cendres, je conseille, pour le mieux, d'y mettre dès la seconde année du fumier, avant de l'ensemencer de la façon marquée plus haut. Il n'en faudra que médiocrement, c'est-à-dire, à peu près autant qu'on en employe communément sur une pareille étenduë de terrain dans le canton. Mais où prendre, m'objectera-t-on, ce fumier ? On n'en a déjà pas assés le plus souvent pour engraisser les terres anciennement en valeur, & il ne faut pas améliorer ces défrichemens à leurs dépens. Je vais lever cette difficulté, & donner les moyens d'en trouver : ils consistent dans les différentes façons de composer chaque année les fumiers artificiels, dont j'ai parlé ci-devant. Je commence par la plus facile.

**DANS** tous les Pais, quelque tems avant l'hyver, & en Anjou, vers le 15. Novembre l'on fera bien nettoyer toutes les basses-cours, avant-cours & issues de sa maison ; on aura soin de les faire unir & creuser un peu s'il le faut,

faut, jusqu'à ce qu'elles se trouvent environ un pied au-dessous de niveau du rez de chaussée des bâtimens; ensuite, si l'on possède quelque lande, l'on y enverra chercher de la bruyere qu'on aura fait faucher d'avance ou que l'on coupera à mesure; l'on en mettra une couche d'environ deux pouces d'épaisseur, sur toute la superficie de ces basses-cours, avant-cours & issues. Si l'on n'a point de landes d'où l'on puisse tirer de la bruyere, l'on se servira, pour la remplacer, de chaume ou de paille de seigle, dont il suffira de faire la couche moitié moins épaisse; l'on fera lever en même tems à proximité de la maison, soit dans un friche, soit dans les chaintres, autour des champs, dans les hayes, dans les bois, ou dans quelque endroit inculte, des gasons ou de la terre du dessus, à six pouces d'épaisseur. L'on fera charroyer tout de suite ces gasons & terres, dans les basses-cours, avant-cours & issues, où on les répandra sur la couche de bruyere, de chaume ou de paille de seigle, également à six pouces d'épaisseur par tout. Si le terrain qu'on défriche n'est pas assés à porté de la maison, & si elle se trouve située de façon qu'il n'y ait point non plus à sa proximité, d'autre terrain inculte, n'y aucune chaintre, haye ou bois, il ne faudra pas hésiter, dans ce cas-là, à faire enlever de la terre de la superficie de quelque champ voisin, jusqu'à six pouces de profondeur; on la prendra de préférence dans les endroits les plus élevés, s'il s'en rencontre de tels, afin de rendre ce champ plus uni; on

voitu-

voiturera cette terre sur la couche de litiere en question, & on l'y mettra de la même épaisseur de six pouces, que je viens de marquer.

ON laissera cette couche de litiere & de gazon ou terre, pendant environ 15. jours sur la place, où l'on jettera à mesure toutes les balayures & immondices de la cuisine & de la maison, afin de ne rien perdre & de faire fumier de tout. L'humidité de cette saison, les hommes, les bestiaux & les voitures qui passeront dessus cette couche, contribueront beaucoup à la pourrir. Pour achever d'y réussir, lorsqu'il surviendra de la pluie, l'on fortira successivement des écuries & des étables, généralement tous les bestiaux, & à coups de fouet on les fera trotter quelque tems dans les basses-cours, avant-cours & issues, sur ce terrain rapporté. Il se tournera bien-tôt en une sorte de grosse boue mêlée de litiere; ensuite, c'est-à-dire, à l'expiration des quinze jours ou à-peu-près, l'on fera curer avec des pics, fourches de fer & péles de bois, toutes ces basses-cours, avant-cours & issues. Si l'espece de fumier qu'on y trouvera est trop liquide, ce qui arrive souvent dans les tems pluvieux, on le laissera égouter par petits tas, sur le terrain même; après quoi on le voiturera, avec des civières ou tombereaux, dans un trou ou forme à fumier suffisamment grand, & creusé exprès pour cela dans un coin de la basse-cour, ou dans les environs à proximité. Il est nécessaire que ce trou soit dans un endroit sec, car il ne faut jamais  
mettre

mettre aucun fumier dans l'eau, qui le dégraisseroit, en absorberoit la chaleur & en dissoudroit les sels; elle en diminueroit même considérablement le volume, si elle s'écouloit ailleurs. A mesure que l'on mettra ce fumier artificiel dans le trou ou forme en question, on y mêlera la moitié autant de fumier des écuries & des différentes étables, c'est-à-dire, une voiture de celui-ci avec deux de celui-là; on répandra dès le lendemain de la litiere & du gazon ou de la terre sur ces basses-cours, avant-cours & issues, de la même façon & épaisseur ci-dessus marquée, pour être levée, mêlée & déposée également dans la forme au bout d'environ quinze jours, en continuant ainsi pendant tout l'hiver & une partie du printems, l'on fera deux levées par mois de ce fumier artificiel.

CE travail ne sera pas couteux: tout le monde peut y être employé, jusqu'aux femmes & aux enfans; il tombe d'ailleurs dans une saison où l'on a peu de chose à faire. Le haut tems arrivé on pourra toujours le continuer; mais alors, attendu la sécheresse, les couches ne se pourrissent pas à beaucoup près, aussi promptement, & l'on ne sçauroit quelquefois les lever qu'au bout de deux ou trois mois. L'on aura soin de mettre à part ces dernières levées, par la raison que j'expliquerai ci-après.

TELLE est la manière de tripler son fumier, par le moyen de ce fumier artificiel, avec lequel on le mêle. Avant de s'en servir  
il

il faut qu'il reste environ six mois dans la forme pour s'y mûrir, & qu'on ait attention de l'arroser quelquefois lors des sécheresses. Pendant cet intervalle, il s'échauffe, fermente & acquiert une qualité excellente; il y a même beaucoup de terrains, où ce fumier mélangé convient mieux, que le fumier pur des écuries & des étables; il est plus doux, moins brûlant & dure davantage dans la terre. Quant à celui des dernières levées que j'ai dit de mettre à part, comme il n'aura pas assés séjourné dans la forme pour s'y bonifier suffisamment avant la sémence des bleds, on le conservera pour l'employer à la première occasion l'année suivante, & l'on aura lieu d'en être content. Si l'on pouvoit garder cette sorte de fumier deux ans, il n'en deviendroit que meilleur. Il est très-aisé à faire & propre pour toutes sortes de terres. Les fermiers qui n'auront point de basse-cour, exécuteront la même chose dans leur cour, & les pauvres paisans, qui n'ont ni cour ni basse-cour, la pratiqueront devant leurs chaumières & dans ses issues.

**VOICI** une seconde façon de se procurer un très-bon engrais d'une espece différente.

**EN** parlant du fumier artificiel, dont je viens de donner la recette, j'ai dit que le haut tems arrivé, l'on ne pourroit plus en faire, attendu la sécheresse, qu'une bien moindre quantité jusques vers l'arrière saison. Il faut y suppléer: puisque l'eau nous manque,  
ayons

ayons recours au feu. Pour cet effet vers le commencement ou le milieu d'Avril, pendant le premier hâle qui surviendra, l'on fera lever avec l'écobue en différens endroits incultes, les plus à portée du défrichement qu'on veut femer pour la seconde année, des gasons à - peu - près de la même grandeur & épaisseur spécifiée à l'article de l'opération du brûlis. On les laissera sécher sur les lieux, mais pas autant que je l'ai demandé pour cette opération. On en formera ensuite dans les mêmes endroits des tas ronds, d'environ dix pieds de haut, tels que ceux du défrichement, & l'on y pratiquera semblablement une espece de petite cheminée.

EN faisant ces tas, on mettra dans le milieu quelque peu de bois sec, & à défaut, de la bruyère, du chaume ou de la paille; ces matières combustibles sont nécessaires dans leur intérieur, attendu que sans cela, le feu n'y prendroit pas, les gasons n'étant point assés secs. Ils ne doivent pas l'être tout à fait, parce qu'il faut que ces fortes de tas, différens en cela de ceux du défrichement, brûlent très-lentement, afin de ne pas trop cuire la terre, de donner plus de cendres & de les rendre d'une meilleure qualité. Ces tas étant ainsi achevés, on y mettra le feu. Pour l'entretenir dans la suite, on chargera quelques domestiques ou journaliers de passer tous les jours, en allant ou revenant de leur ouvrage, devant ces fourneaux & de s'y arrêter quelques instans. Ils les attiseront & y remettront, à mesure qu'il en sera besoin, de nouveaux

veaux gafons qu'ils auront levés d'avance dans le voisinage, soit avec leur pèle, soit avec leur tranche ou autre outil, & qu'ils auront laissé sécher un peu. Ces fourneaux une fois échauffés & gouvernés après cela de cette façon, brûleront toujours, quelque pluye qui survienne, jusqu'aux grandes humidités de l'automne. On en tirera de tems en tems, sans les éteindre, une partie de la cendre qui cuiroit trop, & on la mettra en monceaux dans les environs.

LA saison de semer les bleds arrivée, on pourra laisser éteindre ces fourneaux : on y trouvera encore beaucoup de cendres. Cet engrais répandu sur les terres labourables avec les précautions marquées plus haut, pour ne point le laisser éventer, sera excellent pour les bleds, comme je l'ai déjà dit ; il réussira également par tout ailleurs où l'on voudra l'employer, entr'autres dans les prairies. La pratique de ces fourneaux est très-avantageuse : on les appelle chez moi *des fourneaux perpétuels* ; ils rendent une grande quantité de cendres, & il n'en faut qu'un petit nombre pour fumer une étendue de terrain considérable, & qui auroit besoin de beaucoup de fumier. Je me sers utilement de cette recette pour engraisser mes terres les plus éloignées & dans lesquelles les fumiers seroient difficiles à voiturer. Ces fourneaux ne coûtent presque rien, & l'on ne s'apperçoit pas du peu de soins journaliers qu'ils exigent ; il n'est point de païsan si pauvre qu'il soit, qui ne puisse en faire aisément pour son usage particulier ;



culier ; il est vrai qu'ils enfument un peu le voisinage , mais on a soin de les placer dans les endroits les plus éloignés de la maison ; d'ailleurs , l'inconvénient de cette fumée n'est pas bien considérable , & il doit être compté pour rien , vis - à - vis de l'abondante recolte que l'on a par la suite. Dans les cantons où il ne se trouvera plus de terrain inculte , ni aucune chaintre , haye & bois d'où l'on puisse tirer des gazons , l'on pourra en lever pour la construction & l'entretien de ces fourneaux , sur quelques morceaux de ses champs avant de les labourer.

SANS compter les améliorifsemens dont j'ai fait mention à l'article des sables vifs , il y a quantité d'autres façons de composer des fumiers artificiels , & de se procurer des cendres , soit avec des feuilles & des herbes , soit avec des fougères , des genets & différentes sortes de productions sauvages. Comme ces moyens sont la plupart généralement connus , je ne les détaillerai point ; chacun s'en servira selon son besoin , sa commodité & sa position. Le fumier artificiel & les fourneaux perpétuels dont je viens de décrire la pratique , suffisent pour un défrichement. J'ai cru qu'il étoit d'autant plus à propos d'en donner la recette , qu'ils conviennent dans tous les Païs , ainsi que dans toutes les terres , & qu'il n'est presque point d'endroit , si mal situé qu'il soit , où l'on ne puisse la mettre en exécution.

NOUS voilà en état d'engraisser le défrichement labouré avec la charruë & destiné à porter toujours du bled. J'ai dit que je conseillois de le fumer la seconde année avant de l'ensemencer ; l'on se trouvera très-bien de suivre cet avis, malgré le sentiment de ceux qui prétendent que les terres neuves sont assés grasses ; il en est fort peu où le fumier ne soit pas utile, & même extrêmement avantageux cette seconde année ; l'expérience me l'a fait connoître dans mes défrichemens. Depuis que je les gouverne de cette manière, & que je me fers du fumier artificiel & des fourneaux perpétuels en question, leur fertilité a beaucoup augmenté ; la recolte de la deuxième année, dont je parle à présent, s'est trouvée excellente, & la troisième pareille. La quatrième année, j'y ai remis autant de fumier que la première fois, ce qui m'a procuré encore deux autres recoltes également bonnes. J'ai semé ainsi pendant cinq années consécutives la plupart des défrichemens, que j'ai fait faire avec l'écobuë, & j'y ai constamment eu d'abondantes recoltes, quoique la majeure partie des fonds ne fût que d'une très-médiocre qualité. J'en ai poussé quelques-uns pendant plusieurs années au-delà de ce terme, & ils ont presque autant rapporté en les fumant de deux ans l'un. Il en fera de même de tous ceux que l'on fera, & qu'on entretiendra d'une façon semblable : Mais en général, je conseille pour le mieux, de ne les point semer plus de cinq ans de suite, y compris la première

mière recolte que j'ai annoncée devoir être la moindre. Au bout de ce tems , on laissera reposer un an ces défrichemens , après quoi l'on pourra les mettre en sole avec les autres terres labourables , pour être ensemencées successivement tant en gros bleds qu'en menus grains , selon l'usage du País.

LES terres ainsi défrichées par le moyen du feu , deviennent infiniment meilleures que les autres , & produisent beaucoup davantage ; on les nomme en Anjou , *Ecobuès* , du nom de l'outil dont j'ai fait mention ; l'opération s'appelle par la même raison , *Ecobuer* , & les gens qui y travaillent , *Ecobueurs*. Ce procédé bonifie le fond pour plus de vingt ans : il se passe un tems très - considérable , sans qu'il y croisse , pour ainsi dire , aucune herbe dans les bleds ; il n'en vient presque point encore dans les terrains que j'ai fait écobuer les premiers.

TOUTE la sève de la terre , qui n'est point dissipée par des plantes étrangères , se tourne du côté du bled , il pousse bien plus vigoureusement , & il gréne mieux , sans qu'il ait été besoin de le sarcler ; il se trouve si net lorsqu'il est battu , qu'il n'y a plus qu'à l'épouster & qu'il n'est pas nécessaire de le gréler. Le pain en est excellent , & d'une qualité supérieure. Quand par succession de tems , ces défrichemens produiront autant d'herbes que les autres terres labourables , ils seront alors au même niveau de défecuosité

qu'elles ; mais ce terme fera très - éloigné , & je ne puis le fixer , n'en ayant point encore vû d'exemple. On aura toujours un remède certain & tout prêt pour les rétablir dans leur premier état de perfection ; ce sera de les laisser reposer deux ou trois ans , afin de les mettre en gazon au degré nécessaire pour les écobuer de nouveau. Cette seconde opération , ne sera pas à beaucoup près , aussi coûteuse que la première , puisqu'il n'y aura rien à déraciner ; qu'il ne sera pas question d'épierrer , & qu'il sera très-facile d'émotter. J'ai fait écobuer ainsi avec le plus grand succès , des champs anciennement cultivés & qui ne rapportoient presque plus de bled , parce qu'ils étoient épuisés , soit par trop de récoltes consécutives , soit par la grande quantité d'herbe qui en tiroit tous les suc : ils sont devenus aussi bons que mes défrichemens.

J'E me suis servi du même moyen pour remettre des prairies usées : je les ai resemées en herbes , & elles ont produit beaucoup de foin d'une excellente qualité. J'ai recueilli auparavant des grains fort abondamment pendant quelques années de suite , dans celles qui n'étoient point trop humides. Plusieurs de mes voisins ont usé de cette recette , & s'en sont également bien trouvés. C'est le plus puissant restaurant pour la terre fatiguée. Il résulte évidemment de tout cela , que la méthode d'écobuer & de brûler les terres , est sans contredit le meilleur & le plus sûr moyen , soit pour les défricher , soit pour les rétablir.

C'est

C'est faire un acquêt le plus avantageux dans son fond même ; on le double au moins par cette façon , souvent on le triple , & quelque fois on le quadruple. S'enrichir fans que ce soit aux dépens de personne , enrichir en même tems l'Etat , cela s'appelle véritablement agir en citoyen & en bon père de famille. L'on se trouvera à portée d'exécuter cela en suivant cette méthode ; elle a été connue de toute ancienneté en Anjou , ainsi qu'en différents autres pais , mais très-superficiellement ; jamais elle n'a été poussée au degré de perfection , où j'ose dire que mes épreuves l'ont amenée , fans doute parce que personne ne s'y est particulièrement appliqué ; on l'avoit même si fort négligée , qu'elle étoit presque oubliée dans mon Canton , lorsque je commençai mes défrichemens. Pour terminer cet article des *Ecobuës* , je vais dire combien les terres coûtent à défricher de cette manière.

DANS la partie de l'Anjou où mes terres sont situées , l'on paye la journée d'un bécheur ou journalier ordinaire , en hyver , c'est-à-dire depuis la Toussaint jusqu'à Pâques huit sols , & en été , c'est-à-dire depuis Pâques jusqu'à la Toussaint dix sols. La journée d'une femme est de six sols en hyver & de huit sols en été. On donne pendant la récolte , douze sols aux hommes & dix sols aux femmes , ainsi que je l'ai marqué ci-devant. A l'égard des enfans , que j'ai dit que l'on employoit à plusieurs des opérations du

défrichement, auxquelles ils peuvent travailler dès l'âge de sept à huit ans, on les taxe suivant leur âge & leur force; les moindres gagnent deux à trois sols, les autres quatre, cinq & six sols par jour. Quant aux écobueurs, comme leur ouvrage est plus fatigant, que les autres besognes, on leur paye douze sols par jour pendant qu'ils écobuent ou pelent le terrain; passé cela, ils n'ont plus que le traitement ordinaire de la saison. Tous les différens prix ci-dessus spécifiés, sont pour salaire & nourriture. Suivant ces mêmes prix, les terres de la seconde espece que j'ai fait défricher par l'opération du feu en question, m'ont coûté communément en tout, non compris cependant le grain de la semence & les journées de harnois employées à semer, environ trente livres par arpent du pais, qui est plus grand que celui de Paris.

L'ARPENT contient en Anjou cent perches quarrées de vingt cinq pieds chacune. A Paris il est composé du même nombre de perches, mais elles ne sont que de dix-huit pieds; il varie également dans plusieurs Provinces du Royaume. Au moyen des prix que je viens de marquer, on pourra évaluer avec certitude, ce que coûtera à défricher de la même façon dans chaque Province, l'arpent de terre, où telle autre mesure qui y sera d'usage. Les expériences que j'ai faites en Anjou, serviront de pièce de comparaison ou d'échelle. On formera cette estimation

en

en partant du prix que l'on donne communément dans le païs, à un bécheur ou journalier ordinaire, & en y joignant un cinquième en sus, que l'on accordera toujours, comme je fais à ceux qui écobueront; c'est-à-dire, que dans une Province, où l'on a coutume de payer un journalier quinze sols, l'on donnera à un écobueur dix-huit sols par jour; conséquemment un arpent de terre de la seconde espece & de la même grandeur que celui d'Anjou, y coûtera à défricher quarante-cinq livres, ce qui est un tiers de plus que chez moi. Mais dans la plûpart des Provinces, l'on en fera quitte à meilleur marché; il y en a beaucoup où le prix se rencontrera le même qu'en Anjou, & il s'en trouvera quelques-unes où il sera moindre; en tout cas, dans les païs où la main d'œuvre sera plus chere, les fonds s'affermement en proportion, l'un compensera l'autre; l'on aura toujours placé son argent fort avantageusement & à un très-gros intérêt.

SI les terres incultes que l'on voudra mettre en valeur de cette façon, sont réputées mauvaises, c'est-à-dire, de la première espece, dont j'ai fait mention, elles seront plus aisées à remuer que celles de la seconde, desquelles je viens de parler, & elles ne coûteront pas tant à défricher; elles rapporteront aussi moins, mais si elles se trouvent meilleures, je veux dire de la troisième espece, dont je vais traiter, elles se travailleront plus difficilement & reviendront à quelque chose de plus; elles

produiront en revanche davantage. De quelque qualité que les fonds se rencontrent, l'on en tirera beaucoup de cette manière.

LES bonnes terres forment, suivant ma division, la troisième espèce : je comprends sous ce nom la terre forte, les terres grasses, argileuses, glaiseuses, & en général toutes celles qui prennent aux pieds. Il s'en trouve de blanchâtres, de jaunâtres, de rougeâtres, de brunes & de noires ; elles poussent ordinairement en proportion de leur bonté, de l'herbe, des épines noires & blanches, des ronces, des genièvres, des bruyères, des ajoncs, quelquefois de la fougère, & différentes autres productions sauvages. J'ai déjà dit que l'on juge à coup sûr de la qualité du fond, suivant que ces productions sont hautes, épaisses, fortes & vivaces. Quoique cette sorte de terrain, soit regardée comme la meilleure, il s'en rencontre assés souvent qui ne vaut pas les terres de la seconde espèce ; mais il a l'avantage d'être communément propre à porter du froment ou du méteil.

LORS qu'on en aura à défricher, on n'oubliera pas de se délivrer préalablement, pendant l'hyver, des trois obstacles, dont j'ai fait mention plusieurs fois : je veux dire de l'eau, des pierres & des grosses racines ; ensuite on le fera écobuer, dans le tems & de la façon ci-devant marquée. Si les herbes & autres productions sauvages ; se trou-  
vent



vent clair-semées & rares sur ce terrain, dans ce cas-là, il faudra peler les gazons un peu moins épais que je n'ai demandé, crainte qu'ils ne brûlassent pas, n'ayant point assez de matières combustibles; s'ils en ont suffisamment, ce que la plus petite épreuve démontrera d'abord aisément, on lèvera ces gazons de l'épaisseur que j'ai spécifiée.

COMME j'ai détaillé les autres opérations du défrichement, par le moyen du feu, je ne les répéterai pas. On y semera dès la première année du froment, dans les endroits assez gras, & dans ceux qui le seront moins on mettra du méteil, plus fort de froment que de seigle, selon le degré de graisse du fond. On fumera, cultivera & ensèmera par la suite ce terrain, le même nombre d'années, & de la même manière expliquée plus haut, en observant les distinctions que j'ai faites, entre les défrichemens destinés à porter toujours du bled, & ceux que l'on voudra semer en bois. Je crois cependant que ce ne sera que rarement & par des motifs particuliers, que l'on emploiera à ce dernier usage les fonds dont il est à présent question. L'on aura bien plus de profit de les emblaver en grains; ceux qui n'auront produit dans le commencement que du méteil, deviendront, au bout de deux ou trois ans, en état de rapporter du froment pur. Ces terres ont encore un autre avantage considérable: elles se calcinent ou tournent la plupart en chaux, par l'action du feu; elles

brûlent plus lentement que celles de la seconde espece, & donnent beaucoup plus de cendres, ce qui, par les raisons que j'ai déduites, augmente leur fertilité.

IL se rencontre cependant des terres de cette troisième espece, qui poussent si peu d'herbes, & d'autres productions sauvages, qu'il n'est pas possible d'y lever des gazons, allés garnis de plantes pour brûler ensuite. Quand on en aura de pareilles à défricher, au lieu de les écobuer, on fera bêcher au printems ce terrain, à coups de tranches & de pioches, par des journaliers ordinaires; on le laissera hâler & sécher durant un mois ou six semaines; après quoi l'on y enverra des femmes & des enfans, lesquels avec des rateaux de fer & de bois, secoueront les gazons, & en sépareront les racines de la terre. Ils feront sécher suffisamment ces racines, pendant que le soleil montera à son plus haut degré; ils en formeront des tas d'espace en espace, y mettront le feu, & en régaleront avec des péles de bois la cendre, sur le terrain, où l'on aura soin de l'enterrer aussitôt par un premier tour de charruë à une oreille. L'on y fera donner ensuite successivement durant les chaleurs de l'été, avec la même charruë, plusieurs labours croisés, ou en différens sens, pour tâcher de détruire les productions sauvages & ameublir la terre. Entre ces labours, les mêmes femmes & enfans émotteront le tout de la façon que j'ai expliquée, en parlant des terres de la première espece.

LA saison où l'on a coutume de semer les bleds dans le pais, étant arrivée, il sera tems d'ensemencer ce terrain, soit en fillons avec la charruë à deux oreilles, soit en planches, ou tout-à-fait à plat avec la herse, selon qu'on jugera convenable; mais il faudra bien se garder d'y mettre la première année du froment ou du méteil, ni même du seigle; il n'en est pas de cette sorte de défrichement, comme de celui qui est écobué; l'opération du feu par laquelle ce dernier passe, y détruit absolument les semences des herbes & productions sauvages, ainsi que tous les vermissieux & insectes; elle corrige aussi la plus grande partie de la fadeur de la terre; le premier qui n'a point été bonifié, par une semblable opération, conserve cette fadeur, ainsi que les vermissieux & insectes; il y reste encore beaucoup de semences des herbes & plantes; lorsqu'on le sème en froment, méteil ou seigle, ces vermissieux & insectes se jettent d'abord dessus & le mangent à mesure qu'il croît.

AU printems, les semences d'herbes & productions sauvages poussent; elles attirent à elles les meilleurs fucs, & elles étouffent presque entièrement le bled. Ce qui en reste, après avoir surmonté tous ces obstacles, ne produit pour ainsi dire que de la paille, & point de grain, ou que très-peu. J'en ai fait l'épreuve, & j'ai reconnu qu'il convenoit d'ensemencer la première année un tel défrichement en avoine d'hiver; elle résistera mieux  
que

que le froment ou le seigle à tous ces différens obstacles , & grainera davantage. La récolte n'en sera cependant pas communément des meilleures , mais elle se trouvera passable. Aussi-tôt cette avoine coupée , l'on donnera successivement , pendant les chaleurs , plusieurs labours à ce terrain en différens sens , pour achever de briser & d'ammeubler la terre , & tâcher d'en détruire , de plus en plus , les racines d'herbes & de plantes sauvages. On le fumera ensuite , soit avec du fumier ordinaire , soit avec les fumiers artificiels dont j'ai parlé. On y emploiera même , s'il en est besoin , quelques-uns des améliorifsemens dont j'ai fait mention , comme de la marne , de la chaux ou autres engrais. Si la terre étoit trop compacte , se durcissoit absolument , & se fendoit pendant les chaleurs de l'été , l'on y voiturera du fable , il sépare les parties coagulées de cette terre trop tenace , la rend plus meuble & plus fertile ainsi que je l'ai expérimenté. Toutes ces opérations faites pour ce qui en sera nécessaire , l'on semera cette seconde année le terrain en froment ou en méteil , suivant son degré de bonté , & l'on sera content de la récolte. On l'ensemencera encore de même l'année suivante , sans qu'il soit besoin de la fumer , ce qui n'empêchera pas la récolte de se trouver meilleure. On le laissera reposer ensuite pendant un an , pour le mettre en sole avec les autres terres labourables. Cette façon de défricher ne bonifie pas d'abord le fond comme quand on l'écobue.

LES

LES premières cueillettes ne sont point, à beaucoup près, aussi considérables, & ce n'est qu'après un assez long espace de tems, qu'il parvient à un degré de fertilité, approchant de celui que procure dans le commencement l'action du feu; il n'arrive même pas au même point de perfection; quelques soins qu'on se donne, l'on ne peut, comme je l'ai éprouvé, y détruire entièrement l'herbe; conséquemment le bled n'y est jamais aussi net & aussi beau que dans les écobuës. Quoique cette manière de mettre les terres incultes en valeur, coûte moins que de les faire écobuer, je ne conseille cependant d'en user, qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire lorsqu'on ne pourra faire autrement, & qu'il n'y aura pas moyen de lever sur le terrain des gazons d'une qualité convenable.

J'AI vû à la vérité dans différens endroits de l'Allemagne & de la Suisse, effarter ou défricher ainsi des bois, & y faire des récoltes très-abondantes. Ce succès ne m'a point étonné, parce que les bois étant presque pour rien dans ces Pais la, l'on avoit fait sécher & brûler ensuite sur le terrain même, non-seulement toutes les racines, mais encore la plus grande partie des arbres; ce qui avoit produit une quantité de cendres. Le fond déjà engraisé de longue main par les feuilles s'étoit trouvé si parfaitement amélioré par cette cendre, que tout ne pouvoit qu'y prospérer. Comme les bois sont généralement assez chers en France, je n'imagine pas

pas que cette recette puisse y servir souvent, ni qu'il prenne envie à beaucoup de propriétaires d'en faire essarter, vû que dans ce Royaume, où il n'y en a pas assés pour les constructions, on doit plûôt chercher à les augmenter qu'à les diminuer; en tout cas ceux qui par des raisons particulières, jugeront à propos d'en faire défricher, pourront user de ce moyen. Je n'en parlerai pas davantage, attendu que je ne traite ici que des terres incultes, & que je ne regarde point à beaucoup près comme telles, celles qui sont plantées en bois.

QUANT à la façon de défricher les terres uniquement à la charruë, sans les faire travailler auparavant avec les bras, je ne l'approuve nullement, excepté pour les sables vifs dont j'ai parlé, ayant été très-mécontent des essais que j'en ai faits ailleurs. Elle ne peut avoir lieu que dans les endroits où il n'y a point d'herbes & de plantes sauvages, ou du moins très-peu. Il faut y donner le premier labour à la fin de l'hyver, ou au commencement du printems, pendant que la terre est encore humide. Si l'on attendoit que le hâle du printems l'eût séchée elle durciroit, & la charruë ne pourroit y entrer suffisamment. Le second labour doit être fait en travers, tout de suite, & il est nécessaire de continuer d'y donner successivement, en différens sens, quantité d'autres labours, surtout pendant les chaleurs de l'été, pour tâcher d'y détruire l'herbe & autres plantes sauvages,

vages, dont on est enfin obligé de faire tirer les racines avec des rateaux de fer & de bois, pour les mettre en monceaux, & les brûler au milieu du champ, ainsi que je l'ai dit ailleurs. Outre qu'on fatigue prodigieusement les harnois à cet ouvrage, l'on y brise beaucoup de charruës; l'on ne peut y semer que de l'avoine d'hiver la première année; la recolte en est communément mauvaise, la terre conserve sa fadeur, les semences d'herbes & de plantes sauvages repoussent, & il faut plusieurs années de soins & de travail, avant que le fonds devienne bon. Ceux qui prennent cette voie, comme la moins coûteuse de toutes, se trouvent à la fin n'avoir rien épargné, & courent même souvent risque d'y perdre.

IL y a plusieurs autres façons de défricher les terres; je n'en parle point, parce qu'elles valent moins que celles que j'ai rapportées. Il peut aussi s'en trouver de très-bonnes qui me sont inconnuës; car il s'en faut de beaucoup que j'aye épuisé une matière aussi vaste; j'espère y faire encore bien des découvertes.

J'AI attendu jusqu'à présent à faire mention des hayes, fossés & plants d'arbres, parce qu'il étoit nécessaire de mettre auparavant les fonds en valeur. Il est fort important d'enclore les terres qu'on aura défrichées, & si elles sont d'une certaine étenduë, de les couper en plusieurs morceaux par de bons fossés,

fossés, sur lesquels on plantera des hayes & des arbres de différentes especes, de distance en distance. On peut mettre des arbres fruitiers dans l'intérieur des champs; mais ce doit être avec circonspection, & très-loin les uns des autres, parce qu'autrement ils nuiroient, non-seulement aux grains, mais encore au labourage. L'utilité de ces hayes, fossés & plants d'arbres, est généralement connuë; je ne puis trop les recommander. Il y a des Pais, comme dans une partie de la Bretagne, où l'on en fait tant de cas, qu'on les estime séparément du fonds, & ce n'est qu'en les payant, qu'un Seigneur peut rentrer dans des Domaines congéables.

SI les défrichemens, auxquels on travaille, sont d'une vaste étenduë, ou trop éloignés, pour qu'on puisse les faire valoir par soi-même, & s'il ne sont pas assés voisins d'habitations, pour qu'on trouve à les louer un prix convenable, il faudra y construire, à mesure, des maisons, & les séparer en fermes, plutôt petites que trop grandes, étant certain, que plus un terrain est divisé, mieux il est cultivé, & plus on en retire. On pourra bâtir ces maisons avec les pierres provenant de l'épierrement des défrichemens dont j'ai parlé; il n'y aura, de cette manière, rien de perdu, & tout tournera à profit. Cette dépense ne sera, d'ailleurs, pas aussi considérable qu'on se le figure, les premiers recoltés que l'on aura soin de se réserver,



ver, en dédommageront ; j'en ai usé ainsi chez moi, & m'en suis bien trouvé.

LES moyens que j'ai indiqués, pour tirer l'eau d'un terrain aquatique, serviront pour les marais ; on les desséchera de même. Quant à la façon de les défricher, la plus convenable est, sans doute, pour quelque production qu'on les destine, de les faire écobuer & brûler ; l'opération du feu, par laquelle ils ont encore plus besoin de passer que les autres terres, les rend d'une fertilité surprenante : je l'ai expérimenté dans ceux que j'ai mis en valeur de cette manière, il y auroit bien des choses à dire sur cet article des marais ; mais cela me meneroit trop loin : Ainsi, je ne m'étendrai pas davantage à ce sujet, par la raison que j'ai marquée au commencement.

COMME je ne traite ici que des terres incultes, je n'ai point parlé des fonds de craye vive, parce qu'ils tiennent plus de la pierre que de la terre ; l'on en trouve de tels en quelques pais, entr'autres, dans la Champagne Pouilleuse, où l'on en voit des cantons d'une vaste étendue, qui n'ont point, ou presque point de terre sur la superficie, & qui sont abandonnées. La couche de cette craye y est souvent de cinquante pieds d'épaisseur, ainsi qu'on en juge par les puits, qu'il n'est pas besoin d'y revêtir. Ces fonds qui manquent de terre, sont certainement les pires de tous, & beaucoup plus mauvais

que le sable vif. Lorsqu'on les brise avec des outils de fer, à quelques pouces de profondeur, pour les cultiver ensuite, ils se durcissent de nouveau, au bout de quelques mois, & ne forment plus qu'un corps aussi solide qu'auparavant. L'on n'est alors pas plus avancé, que si l'on n'y avoit point travaillé; il y a cependant des moyens d'en tirer parti, en y mêlant de la terre, ou des compositions d'une espee convenable, pour empêcher les parties séparées de cette craye de se rejoindre & de se coaguler ensemble. Je ne détaillerai point ce procédé; ni les différentes opérations qu'il exige, cela seroit trop long; c'est un objet particulier qui demande des attentions singulières, & qui mérite d'être décrit séparément.

TOUTES les façons que j'ai rapportées, de défricher les terres, peuvent avoir lieu dans tous les Païs du monde, en observant la hauteur du soleil & le tems de chaque saison, proportionnellement à ce que j'ai marqué pour ce Royaume, & aux épreuves que j'ai faites en Anjou; mais la meilleure de ces façons est, sans doute, comme je l'ai dit, celle d'écobuer, & de brûler ensuite; elle réussira, dans quelque climat que ce soit.

JE ne distinguerai pas les différentes charuës, tant anciennes que nouvelles, dont on se sert en diverses Provinces; je remarquerai seulement, à cette occasion, qu'elles doivent ressem-

ressembler à ces belles machines , d'autant plus admirables , qu'elles sont moins compliquées & plus simples. Il est à propos que ces charruës soient construites de sorte , que les laboureurs puissent , avec le petit nombre d'outils qu'ils portent ordinairement avec eux , les raccommoder aussi-tôt sur le terrain même , lorsqu'elles cassent , afin de ne point perdre , en allant chercher une autre charruë , ou le charron , un tems précieux , qu'ils ne sçauroient jamais recouvrer. Dans l'agriculture , tous les instans sont chers , la plupart des opérations sont momentanées ; il est même souvent aussi contraire de les avancer , que de les retarder.

JE ne discuterai point non - plus les différentes méthodes qui renchérissent à l'envi les unes sur les autres , pour mieux cultiver les terres , & les rendre plus fécondes.

IL s'agit ici , non d'améliorer , mais de mettre en valeur , non de polir , mais de dégrossir , non de perfectionner , mais en quelque manière de créer.

JE m'estimerai très-heureux , & me croirai bien récompensé de tous mes soins & travaux , s'ils peuvent être de quelque utilité à ma Patrie.

